

# INTERDIRE ENFIN LES THÉRAPIES DE CONVERSION

Berne, 11.03.2024

**Deux initiatives déposées par les cantons de Lucerne et de Bâle-Ville demandant au Parlement l'interdiction des thérapies de conversion en Suisse ont été refusées par le Conseil national. L'excuse des parlementaires : il faut attendre un rapport du Conseil fédéral répondant au postulat déposé par l'ancien conseiller national UDC Erich von Siebenthal.**

- Les jeunes vert'libéraux condamnent cette décision et s'engagent – également au niveau cantonal – pour une interdiction des thérapies de conversion.
- Le Conseil des États doit traiter rapidement la [motion](#) de la commission des affaires juridiques du Conseil national.

## Les thérapies de conversion engendrent des traumatismes psychologiques

Les prétendues thérapies de conversion visent à réprimer **l'orientation sexuelle d'une personne ou son identité de genre**. Les prestataires de telles thérapies se basent sur l'idée selon laquelle les orientations non-hétérosexuelles doivent être soignées, et considèrent donc ces dernières comme des maladies psychiques. Ce postulat de départ est **anachronique, scientifiquement infondé et homophobe**. Ces pratiques engendrent de graves souffrances et des traumatismes psychologiques durables, sans aucune justification médicale.

Plusieurs pays, comme le Brésil, l'Allemagne, le Canada ou encore la France ont déjà interdit ces pratiques. La Suisse connaît plusieurs cas avérés de thérapies de conversion – certaines même [remboursées par l'assurance-maladie](#). Sans interdiction, la Suisse pourrait devenir une destination pour les prestataires de ces « thérapies ».

## Les cantons vont de l'avant – il faut maintenant éviter des disparités

Ces dernières années, des textes réclamant l'interdiction des thérapies de conversion ont été acceptés [dans différents cantons](#). Dans plusieurs cantons, comme à Fribourg, ces textes sont en attente de mise en œuvre. Leonardo Gomez Mariaca, des JVL Fribourg, relève à propos de ces différences entre cantons et Confédération que « le Conseil fédéral préfère repousser l'interdiction des thérapies de conversion aux calendes grecques. Entretemps, des personnes queers sont mises en danger dans notre pays. C'est pourquoi nous empruntons la voie cantonale. A long terme, une réglementation nationale sera toutefois nécessaire ».

## Le postulat von Siebenthal est un prétexte

Il y a deux ans, le Conseil national a accepté le [postulat](#) du Conseil national UDC Erich von Siebenthal, qui met en doute l'ampleur du phénomène en Suisse et qui prétend qu'il n'y aurait pas suffisamment d'études à ce sujet. Le rapport en réponse à ce postulat se fait attendre et est utilisé comme prétexte pour refuser des propositions comme les initiatives déposées par les cantons de Lucerne et de Bâle-Ville. Même le traitement de la motion de la

commission des affaires juridiques du Conseil national, qui exige l'interdiction des thérapies de conversion, a été mis sur pause par le Conseil des États pour cette raison.

### POUR PLUS D'INFORMATIONS :

DE: **Maya Tharian**, Co-Präsidentin, [maya.tharian@jglp.ch](mailto:maya.tharian@jglp.ch), +41 78 711 25 77

DE/FR: **Gwenaël Richard**, Co-président, [gwenael.richard@jpvl.ch](mailto:gwenael.richard@jpvl.ch), +41 79 620 38 66

FR: **Leonardo Gomez Mariaca**, Président JVL Fribourg, [leogom.mariaca@gmail.com](mailto:leogom.mariaca@gmail.com), +41 76 585 03 41